



# L'agriculture

Chiffres clés 2020

**258** entreprises agricoles

**23 390** hectares de SAU (surface agricole utile)



L'agriculture valorise  
**52%**  
du territoire

**15%** des  
entreprises en  
circuits-courts



**916**  
actifs à la  
production  
agricole

**375** chefs  
d'entreprise

**29%** de  
femme

**47 ans** âge  
moyen

**541** ETP  
salariés

**2 350** emplois  
salariés

**43%** de  
femmes

**35**

Producteurs  
en circuits-  
courts en 2023

Une large  
gamme de  
produits locaux  
disponible sur le  
territoire

## Des productions très diversifiées

### Terre d'élevage

**76 %** des entreprises ont un atelier d'élevage  
**42%** de la surface agricole utile est en prairies  
Bovin viande Bovin lait Equins Volaille Porc etc.



Un important  
écosystème  
économique  
de l'agriculture  
locale

### Et de végétal

**31%** de la SAU cultivée en grandes cultures

Le végétal spécialisé #génère **82%** de la masse salariale emploi salarié à la production agricole  
Arboriculture Maraîchage Horticulture et pépinières Viticulture



**17%**

des entreprises  
en Agriculture  
Biologique

**1 entreprise**  
sur **6**

**14%** de la  
SAU

**54%**  
des chefs  
d'entreprises ont  
+ de 50 ans

**97**  
nouveaux  
installés depuis  
10 ans

## Enjeux



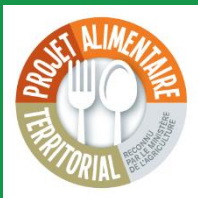
Dynamique agricole  
Foncier  
Elevage  
Accès à l'eau  
Transmission  
Installation

## Leviers d'action PAT CCALS

Actions concrètes pour favoriser  
l'installation issues du groupe de travail  
des partenaires de l'installation animé  
pour le PAT

Attentes, besoins, projets des  
entreprises agricoles > Enquête PAT

Attentes, besoins en produits locaux  
acteurs de la conso, transfo, distri



L'agriculture représente un maillon essentiel de l'alimentation sur les territoires. Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de la CCALS Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, cette étape du diagnostic permet d'établir un état des lieux, une « photo » de l'agriculture aujourd'hui sur le territoire pour mieux comprendre ce que ce secteur d'activité représente dans le système alimentaire territorial, son contexte et ses enjeux.

Les données sont principalement issues du diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire en mars 2021 dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Certaines données sont aussi issues de l'enquête en cours auprès de toutes les entreprises agricoles en productions alimentaires (circuits-courts et circuits longs) sur Anjou Loir et Sarthe (8% de réponse au 29/03/2023)

## Les entreprises

**258**

**Entreprises agricoles** sur la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

**23 390**

**Hectares** d'espaces agricoles

**L'agriculture valorise 52% du territoire**

23 390 hectares c'est l'équivalent de 33 415 terrains de football !

L'agriculture sur le territoire Anjou Loir et Sarthe représente 258 entreprises agricoles en activité pour une surface en espaces agricoles de 23 390 hectares. Ce secteur d'activité économique implique 916 actifs qui travaillent à la production agricole, dont 375 chefs d'entreprise et 2 350 emplois salariés pour l'équivalent de 541 Emplois Temps Plein (ETP).

**375**

**Chefs d'exploitations** (individuels ou associés)

**541**

**ETP salariés** (Equivalent Temps Plein)

**916**



**Actifs agricoles à la production**

**29%**

Sont des femmes (moyenne départementale 26%)

**47 ans**

Age moyen

**43%**

Sont des femmes  
541 ETP salariés représentent

**2 350** emplois

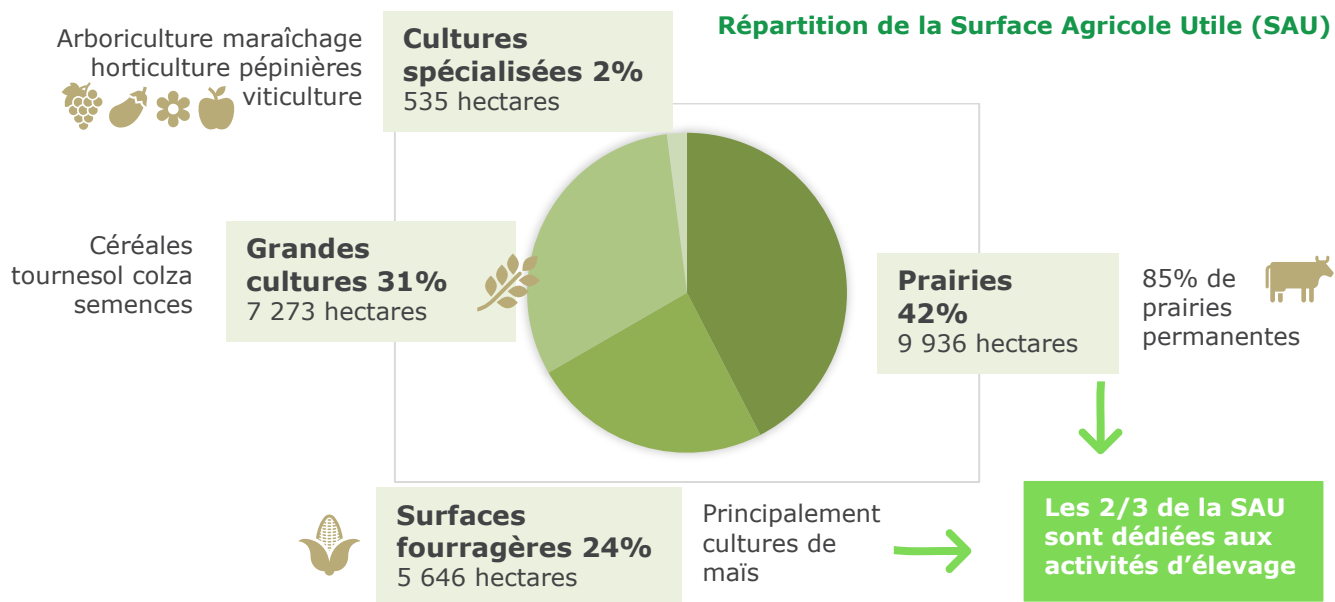
Dont 332 en CDI

**58%**

**Des emplois salariés sont liés aux productions végétales spécialisées** arboriculture, horticulture et pépinières, semences, maraîchage et viticulture

## Les productions

**Le territoire Anjou Loir et Sarthe se caractérise par une grande diversité de productions agricoles à la fois végétales et animales.** L'élevage est très présent, 76% des entreprises agricoles ont un atelier d'élevage en production principale et la SAU Surface Agricole Utile est composée à 42% de prairies. Avec 31% de la SAU en grandes cultures le territoire compte principalement des cultures de céréales (78% des surfaces en grandes cultures), de tournesol et de colza (14%), de protéagineux (2%) et de productions de semences (6%). 2.3% de la SAU en végétal spécialisé génère 82% de l'emploi salarié à la production (345 ETP) avec 14 entreprises en arboriculture, 17 en maraîchage, 12 en horticulture-pépinières et 2 en viticulture.



## Terre d'élevage

Parmi les 258 entreprises agricoles recensées en 2020, 48% comportent un élevage bovin. Les élevages laitiers concernent 24% des exploitations et 32% une production de viande bovine. Parmi les productions de viande bovine, 23% sont des ateliers principaux des exploitations et 9% sont le plus souvent des ateliers complémentaires aux élevages laitiers.

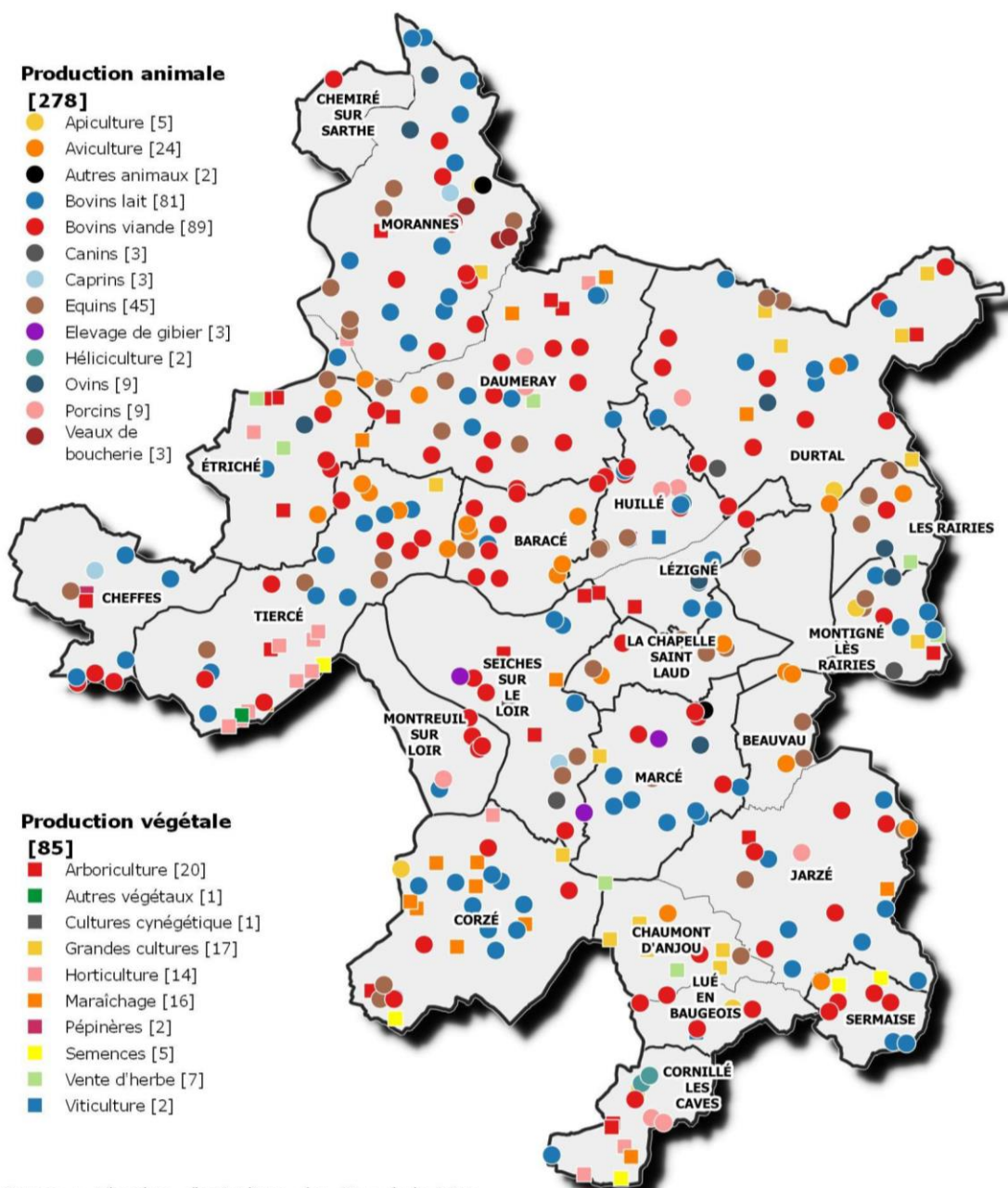
## Diversité

Les 258 entreprises agricoles d'Anjou Loir et Sarthe comptent 363 ateliers de production. Les entreprises associent une ou plusieurs productions animales et une ou plusieurs productions végétales. 76% des entreprises agricoles du territoire ont au moins un atelier d'élevage 24% des entreprises agricoles du territoire produisent uniquement des productions végétales

### Diversité et répartition des productions agricoles

Productions animales	Productions végétales	Les productions soulignées signifient les productions non alimentaires
<b>Bovins viande</b> 89 entreprises <b>Bovins lait</b> 81 entreprises <u>Chevaux</u> 45 entreprises <b>Volailles</b> 24 entreprises	<b>Arboriculture</b> 20 entreprises <b>Grandes cultures</b> 17 entreprises <b>Maraîchage</b> 16 entreprises <b>Horticulture</b> 14 entreprises	
<b>Porcs</b> 9 entreprises <b>Ovins</b> 9 entreprises <b>Apiculture</b> 5 entreprises <b>Chèvres</b> 3 entreprises <b>Veaux de boucherie</b> 3 entreprises <b>Elevages canins</b> 3 entreprises <b>Elevages de gibier</b> 3 entreprises <b>Elevages d'escargots</b> 2 entreprises <u>Autres animaux</u> 2 entreprises	<u>Autres végétaux</u> 9 entreprises <u>Semences</u> 5 entreprises <b>Viticulture</b> 2 entreprises <u>Pépinières</u> 2 entreprises	

## Répartition des ateliers de productions agricoles dans les entreprises du territoire Anjou Loir et Sarthe



Source : Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire, février 2021

**55%**

Des entreprises agricoles sont en société

45%

Sont des entreprises individuelles

**84 hectares**

C'est la SAU moyenne par exploitation

57 ha

SAU moyenne par chef d'entreprise agricole

## L'agriculture biologique

**17% des entreprises agricoles sont en Agriculture Biologique.** Soit 1 entreprise sur 6. La surface en bio s'élève à 3175 hectares soit 13.8% de la SAU du territoire. Les principales productions en bio sont la viande bovine, les fruits et les légumes.

Entre 2015 et 2020, le rythme des conversions en Agriculture Biologique augmente et passe à 5 exploitations en moyenne par an alors qu'il était auparavant de 2 à 3 exploitations par an.

## L'accès à l'eau

**46% des entreprises agricoles pratiquent l'irrigation.** L'accès à l'eau est un facteur économique important pour l'agriculture et c'est une condition indispensable au maintien des cultures spécialisées telles que les semences, l'arboriculture, le maraîchage, les pépinières ou l'horticulture. Elle peut aussi sécuriser la production fourragère pour l'alimentation dans les élevages. Les ressources en eau pour l'irrigation apportent au territoire une plus grande résilience dans un contexte de réchauffement climatique.

## La biodiversité

**Les élevages bovins et équins valorisent les prairies qui couvrent 9950 hectares** soit 42% de la SAU et 23% de la superficie totale de la communauté de communes.

Les vallées du Loir et de la Sarthe font partie du site naturel des Basses Vallées Angevines, reconnu site naturel remarquable au titre de Natura 2000. Depuis 1993, **des éleveurs du territoire s'engagent volontairement dans des MAE (mesures agro environnementales)** qui contribuent à préserver les prairies inondables, à les exploiter de façon très extensive, à pratiquer une fauche tardive compatibles avec les périodes de nidification des oiseaux et en particulier « le rôle du genêt ». En 2020, 52 éleveurs étaient engagés dans ces démarches.

**La trame bocagère du territoire reste globalement bien structurée et dépend directement du maintien des activités d'élevage sur le territoire** en particulier dans les zones humides ou les frênes têtards sont reconnus pour leur intérêt écologique et patrimonial.

## La transmission

**En 2020, on estime que 54% des chefs d'exploitation cesseront leurs activités dans les 15 ans.** 39% des chefs d'exploitation sont âgés de 50 à 64 ans, soit 2 sur 5 et 15% des agriculteurs en activité ont plus de 65 ans. Ils concernent 128 entreprises soit la moitié des entreprises agricoles du territoire et 40% de la SAU. 75% de ces entreprises agricoles sont orientées vers les productions animales.



Si l'enjeu transmission est fort, la pérennité de l'ensemble de ces 128 exploitations concernées par un départ dans les 15 ans n'est malgré tout pas remise en cause pour une partie de celles-ci, parce qu'il s'agit d'exploitations sociétaires comportant des associés de moins de 50 ans ou encore parce qu'un repreneur non encore installé est déjà pressenti.

## L'installation

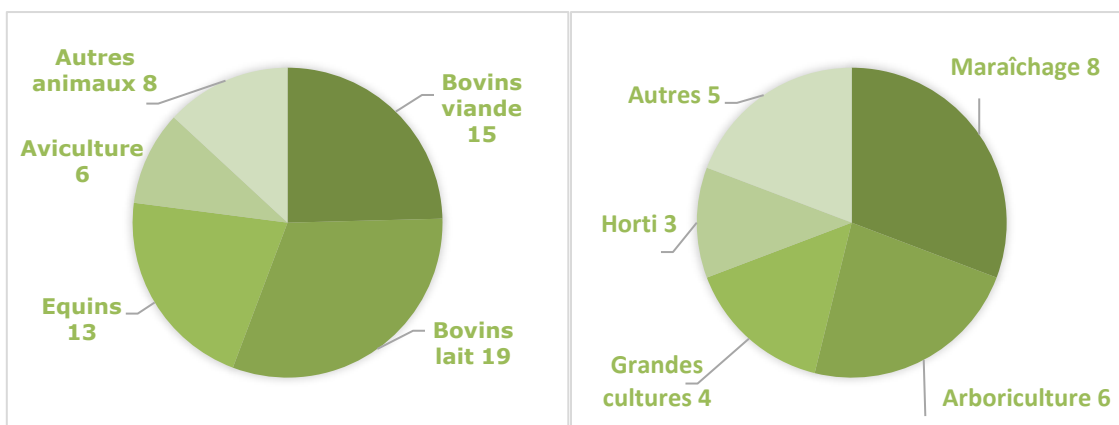
Depuis 10 ans, **97 nouveaux agriculteurs se sont installés sur le territoire** et ces installations ont concerné 88 entreprises agricoles. Le taux de renouvellement (nombre d'installation par rapport aux cessations) s'améliore par rapport aux années 2000.



**Plus d'un tiers des installations ont été réalisées sur des ateliers principaux d'élevages bovins** (lait 22% des installations, viande bovine 16% des installations) mais globalement en proportion inférieure à la représentativité de entreprises d'élevage sur le territoire (48%) confirmant la tendance à la diminution du nombre d'entreprises agricoles en élevage bovin.

Les installations dans les autres productions animales et végétales sont représentatives de la part occupée par ces filières sur le territoire sauf en aviculture où le nombre d'installation est nettement à la hausse. La filière équine très présente sur le territoire maintient son dynamisme. Les installations liées au végétal sont en majorité en légumes (10% des installations depuis 10 ans) et en fruits (7%).

### Nombre d'installations agricoles depuis 10 ans Selon les productions principales



Autres animaux : apiculture, canins, escargots, ovins et porcins  
Autres productions végétales : pépinières, semences

## Les circuits-courts

La **vente en circuits-courts** regroupe les activités de vente directe (à la ferme, sur les marchés, etc.) et les ventes réalisées avec un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur (dans un magasin de proximité, etc.)



**35 producteurs pratiquent la vente en circuits-courts sur le territoire Anjou Loir et Sarthe.** Les producteurs proposent une très large gamme de produits : légumes, fruits, viandes : bovine, porcs, volailles, poisson, pâtes et farines, œufs, produits laitiers de chèvre et de vache, huiles, miels, vins, escargots, spiruline, etc.

**50% des producteurs en circuits-courts sont labellisés en Agriculture Biologique.** 75% des maraichers en circuits-courts sont en bio, 73% des producteurs de viande et poisson, 50% en fruits et 2 sur 3 en produits laitiers.

**Diversité des produits proposés en circuits-courts par les producteurs du territoire Anjou Loir et Sarthe**

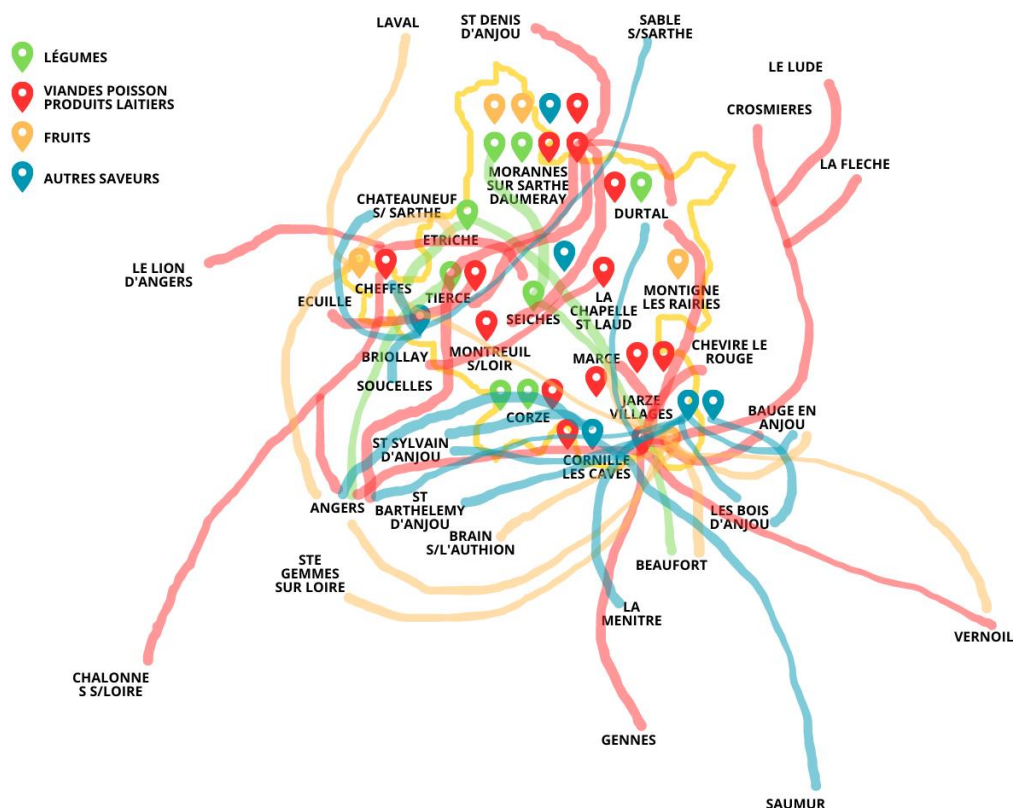


**89% des producteurs en circuits-courts proposent une vente à la ferme** sur le territoire Anjou Loir et Sarthe, 34% vendent sur les marchés, 29% en AMAP et 54% dans d'autres lieux : dans la boutique à la ferme d'autres producteurs, dans des magasins ou des sites de vente en ligne

89%	34%
Proposent la vente à la ferme	Vendent sur les marchés
29%	54%
Vendent en AMAP	Proposent aussi leurs produits dans d'autres magasins

**Schéma des principaux flux (lieux de vente des produits en circuits-courts) par les producteurs du territoire Anjou Loir et Sarthe**

En plus des points de vente à la ferme et des points de vente sur la commune du siège social de l'entreprise



## Liste des producteurs en circuits-courts

GAMME	DETAIL	ENTREPRISES	COMMUNES	BIO
LEGUMES		ERL LA FOURMI	TIERCE	BIO
LEGUMES		EARL LES MAROLLES	SEICHES SUR LE LOIR	
LEGUMES		LE JARDIN DES FONTENELLES	ETRICHE	BIO
LEGUMES		LA FERME DES PETITS PAS	DURTAL	BIO
LEGUMES		LE POTAGER DE LA GRANDE MAISON	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	BIO
LEGUMES		LE POTAJ'OSE	CORZE	BIO
LEGUMES		MARAICH'AKI	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	BIO
LEGUMES		NICOLAS ET NATHALIE GUEMAS	CORZE	
VIANDE ET POISSON	VIANDE BOVINE	ELEVAGE SALLE CHAROLAIS	CORZE	
VIANDE ET POISSON	VIANDE BOVINE	EARL DE L'ARGANCE	DURTAL	
VIANDE ET POISSON	VIANDE BOVINE	GAEC ARTHUS AND CO	MARCE	BIO
VIANDE ET POISSON	VIANDE BOVINE	GAEC DE LA PAGERIE	MARCE	
VIANDE ET POISSON	VIANDE BOVINE	GAEC DU PETIT PONT	MONTREUIL SUR LOIR	BIO
VIANDE ET POISSON	VIANDE BOVINE	FERME BIO DU POINT DU JOUR	JARZE VILLAGES	BIO
VIANDE ET POISSON	PORC	MARC SOREAU	MARCE	BIO
VIANDE ET POISSON	PORC	FERME BIO LA GAGNERIE	CORNILLE LES CAVES	BIO
VIANDE ET POISSON	PORC	EARL PONTARDIERE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	
VIANDE ET POISSON	VOLAILLES	LA FERME DE VIRGINIE	JARZE VILLAGES	BIO
VIANDE ET POISSON	VOLAILLES	VOLAILLES D'ANTOINE	LA CHAPELLE ST LAUD	BIO
AUTRE	POISSONS	FERME AQUACOLE D'ANJOU	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	
AUTRE	ESCARGOTS	ESCARGOTS PETIT PRE	CORNILLE LES CAVES	
PRODUITS LAITIERS	VACHE	GAEC DES MARQUETTES	TIERCE	
PRODUITS LAITIERS	CHEVRE	EARL ANJOU BIQUETTES	CHEFFES	BIO
PRODUITS LAITIERS	VACHE	EARL BOL D'HERBE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	BIO
FRUITS		BERTRAND GODEBOUT	JARZE VILLAGES	BIO
FRUITS		MICHEL EON	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	
FRUITS		LA FERME DES PETITS FRUITS LE BIAU VERGER	CHEFFES	BIO
FRUITS		LES FRUITS D'ALTHO	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	
FRUITS		ANNE MONNIER	MONTIGNE LES RAIRIES	BIO
AUTRE	MIEL	BERNARD ABRAHAM	TIERCE	
AUTRE	MIEL	LAURENCE RENET	JARZE VILLAGES	
AUTRE	VINS	DOMAINE DE LA TUFFIERE	JARZE VILLAGES	
AUTRE	VINS	[DOMAINE DE HUILLE]	HUILLE LEZIGNE	
AUTRE	SAFRAN	LES SAVEURS DE TOM	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	
AUTRE	SPIRULINE	SPIRULINE ANGEVINE	TIERCE	



## L'écosystème économique de l'agriculture locale

Au-delà de la dynamique territoriale générée par les entreprises agricoles, c'est un vrai écosystème économique qui interagit localement avec les entreprises.

**85% des entreprises agricoles du territoire ayant une production alimentaire valorisent leurs productions en circuits-longs.** Les 15% qui commercialisent en circuits-courts sont rarement à 100% en circuits-courts et travaillent également avec les opérateurs économiques des filières longues.

**Les opérateurs économiques, coopératives, négociants, industries agroalimentaires, permettent à la fois aux agriculteurs de valoriser leurs productions dans le cadre de filières organisées et d'alimenter le territoire en produits transformés.** Ces opérateurs économiques peuvent aussi bien être implantés sur le territoire comme en dehors, sur le département, les départements limitrophes, la région ou à l'échelle nationale et internationale.

Par exemple, certains producteurs laitiers du territoire approvisionnent la laiterie TESSIER (Groupe SAVENCIA) à Cornillé les Caves qui produit le fromage Galet de Loire mais également le Caprice des Dieux que les consommateurs retrouvent dans les rayons des supermarchés du territoire. Fromage également aux menus de la restauration collective locale qui s'en approvisionne notamment via des grossistes en produits frais basés dans le sud du Maine-et-Loire.

Les producteurs du territoire travaillent avec différents opérateurs économiques de l'abattage, à la vente en passant par la transformation, parmi ceux cités dans le cadre de l'enquête auprès des entreprises agricoles, il y a notamment pour la filière viande bovine UNEBIO, BOVINEO (CAVAC), TER'ELEVAGE (TERRENA), CHARAL, des négociants (SAS CHARRON, MARTINEAU, BETAÏL GORONNAIS). La laiterie TESSIER (Groupe SAVENCIA) pour la filière bovins lait ; la CAFEL coopérative agricole des fermiers de Loué pour les productions de volailles et LDC Guillet pour l'abattage, TERRENA pour les productions d'oies. Des coopératives et des négociants dans les filières végétales également avec notamment ANJOU MAINE CEREALES, GRANÉO (TERRENA) et la CAPL.

**Les partenaires de l'agriculture locale sont également des organismes de conseils** (les centres de gestion, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le GABBAjoui, etc.), les banques, les assurances, qui accompagnent les agriculteurs dans la gestion technique et économique de leurs entreprises.

**Ce sont aussi les fournisseurs de matériels agricoles et les CUMA** Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricoles. 8 CUMA recensées sur le territoire Anjou Loir et Sarthe (cotisantes à l'Union des CUMA Pays de la Loire), ce qui représente 222 adhérents (qui peuvent être des agriculteurs installés sur les communes alentours en dehors du territoire intercommunal) pour 900 000 € de chiffre d'affaires. Une CUMA porte un emploi permanent.

Depuis quelques années, les agriculteurs deviennent également producteurs d'énergie au travers de projets de méthanisation et de photovoltaïque. **ce sont donc de nouveaux partenaires qui rentrent dans l'écosystème agricole comme ENGIE, GRDF...**

## Sur le territoire

### Ferme expérimentale Les Trinottières



**La Ferme expérimentale des Trinottières du réseau Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : une boîte de solutions pour les éleveurs.** La ferme opère sur 2 champs : l'élevage de bovins laitiers et l'élevage de porcs. Le programme d'expérimentation laitière a pour objectif d'optimiser l'efficacité alimentaire des vaches et génisses laitières et de proposer des pratiques vivables pour l'éleveur, viables économiquement, durables et transposables en élevage. La spécificité des équipements de la ferme expérimentale laitière des Trinottières en font un lieu privilégié et singulier pour mener des travaux de recherche sur les thématiques de l'alimentation. Ces travaux visent à apprécier l'impact des différents régimes sur les performances zootechniques, mais également sur : les coûts de production, la qualité des produits, la santé et le bien-être animal, les émissions de gaz à effets de serre, les rejets azotés, l'organisation du travail. L'ensemble des données collectées contribue également à la mise au point de nouveaux indicateurs de suivi d'élevage en lien avec les outils de monitoring et la spectrométrie des laits. [Pour en savoir plus](#)

**ÉFEA Les Trinottières, des formations uniques en France !** Le centre est à la fois une ferme d'expérimentation et de démonstration, au service des producteurs laitiers et de porcs, offrant une situation idéale pour apprendre en situation professionnelle. Des techniques et des outils innovants y sont testés grandeur nature pour être ensuite diffusés largement auprès des techniciens et des agriculteurs. C'est sur ce site qu'ÉFEA a développé sa formule innovante des CS (certificats de spécialisation) et permis à des centaines de jeunes en formation d'acquérir une formation ultra-professionnelle grâce à des travaux quotidiens sur les ateliers de production, des travaux pratiques, des interventions d'experts. Ces formations amènent les stagiaires à l'installation [Pour en savoir plus](#)

## Mangeons Loc'ALS, boutique associative en ligne



Mangeons Loc'ALS est une boutique en ligne de produits locaux créée pendant le 1<sup>er</sup> confinement covid en mai 2020 avec les producteurs du territoire et le soutien de la Région Pays de Loire. Aujourd'hui structurée en association, gérée par des producteurs et des habitants, la boutique propose chaque semaine une large gamme de produits locaux et de saison. Plusieurs points de distribution sont organisés sur le territoire, à Seiches sur le Loir, à Tiercé et à Daumeray. [Pour en savoir plus](#)

## La marque des éleveurs des vallées angevines



Les éleveurs des basses vallées angevines, suite à une prise de conscience collective de l'intérêt écologique de leur territoire, se sont mobilisés, il y a une vingtaine d'années autour d'un projet pionnier visant à pérenniser des activités agricoles menacées et à revendiquer le maintien d'un certain modèle d'agriculture sur ces territoires. Ce projet s'est concrétisé par la création d'une marque, "l'éleveur et l'Oiseau", en 2001, à travers l'association "Éleveurs des Vallées Angevines". [Pour en savoir plus](#)

## La conjoncture agricole en mars 2023

Les productions agricoles ont connu, globalement, une hausse sensible de leur prix de vente en 2022. En ce début d'année 2023, ces hausses se confirment pour certaines filières, des réajustements sont déjà à l'œuvre pour d'autres depuis plusieurs mois. Dans tous les cas de figure, les coûts de production ont considérablement progressé, certains intrants ayant connu une inflation inédite.

Les évènements géopolitiques ont fortement soutenu ce contexte inflationniste en 2022. Mais le recul de la production agricole, devenu structurel dans certaines filières régionales, ainsi que les contextes climatiques et sanitaires ont aussi fortement contribué à la tension des marchés agricoles.

Des évolutions différenciées de consommation alimentaire sont toujours à l'œuvre, entre recul et hausse selon les produits. Les produits alimentaires biologiques connaissent une inversion de tendance inédite dans ce contexte inflationniste, la baisse de consommation fragilise les filières. La problématique du partage de la valeur ajoutée est par ailleurs toujours d'actualité : malgré des avancées « EGALIM », les négociations commerciales sont toujours très difficiles.

## Les enjeux

### Maintenir la dynamique agricole du territoire

Le territoire de la CCALS n'échappe pas au phénomène de diminution continue du nombre d'entreprises et d'agriculteurs qui s'est enclenché depuis 40 ans (-63% du nombre d'entreprises - 68% du nombre d'agriculteurs)

Avec plus de 200 entreprises, plus de 900 actifs à la production, l'agriculture est un secteur d'activité économique important sur le territoire, qui compte aussi pour l'attractivité du territoire par les paysages, le cadre de vie qu'elle génère et par l'offre alimentaire de proximité et de qualité qu'elle permet.

### Préserver le foncier agricole

Pour le maintien de la dynamique agricole du territoire, la préservation du foncier est un facteur déterminant. Le territoire a perdu 870 hectares ces 20 dernières années soit une moyenne de 43 hectares par an.

Cette diminution du foncier agricole n'est pas seulement due à l'artificialisation des sols conséquente au développement urbain, elle est aussi largement liée à un phénomène croissant de reboisement de terres agricoles. Les secteurs en friches durables semblent aussi se développer sur le territoire

### Evolutions structurelles de l'élevage bovin

Anjou Loir et Sarthe est une terre d'élevage. Près de la moitié des entreprises agricoles (48%) ont un élevage bovin, en lait ou en viande. Leur nombre diminue, ils étaient 3 fois plus nombreux il y a 30 ans. La taille des élevages (le cheptel= nombre d'animaux) a doublé en 20 ans). Jusqu'alors cela permettait de compenser la diminution du nombre d'élevage mais désormais le nombre d'animaux diminue, la surface en prairie également.

Les crises laitières successives et la diminution de la consommation de viande bovine ont un impact important sur l'agriculture du territoire. Ces filières manquent d'attractivité économique d'autant qu'elles sont exigeantes en temps de travail.

---

## **Transmissibilité des entreprises**

Depuis 20 ans, le nombre d'entreprises agricoles diminue mais la surface agricole exploitée reste stable, compensé par l'agrandissement de la structure des exploitations.

Point positif d'un côté qui permet de maintenir la valorisation des espaces agricoles et naturels en évitant la déprise mais qui engendre d'un autre côté l'augmentation du nombre d'entreprises qui exploitent des surfaces de plus en plus grandes avec des conditions de transmissibilité rendues difficiles compte tenu des capitaux en jeu.

---

## **Dynamique d'installation**

L'enjeu du renouvellement des générations reste d'actualité, près de la moitié des chefs d'entreprises agricoles cesseront leurs activités d'ici 2035.

Pour favoriser le maintien de la dynamique agricole du territoire et l'installation de nouveaux porteurs de projets, l'attractivité du territoire et la transmission en faveur de l'installation côté cédant représentent des enjeux importants.

---

## **L'accès à l'eau pour l'irrigation**

L'accès à l'eau est un facteur économique important pour l'agriculture du territoire, condition indispensable au maintien des cultures spécialisées. Les outils de gestion quantitative et qualitative de l'eau sont réfléchis dans le cadre des SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux).

Dans un objectif de résilience particulièrement lié au contexte de réchauffement climatique, les leviers d'action résident notamment dans l'efficacité de l'irrigation, le développement des pratiques et des équipements économes.

# Perspectives PAT Anjou Loir et Sarthe

## L'agriculture

### Le but du Projet Alimentaire Territorial de la CCALS est d'agir concrètement pour participer à

- Relocaliser l'alimentation
- Sensibiliser et accompagner l'évolution des pratiques alimentaires et nutrition-santé
- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- Ancrer et développer les productions locales
- Agir pour la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire

**Le diagnostic est une 1<sup>ère</sup> étape** il s'étoffe et se consolide au fil de l'avancement du PAT. Des groupes de travail sont réunis pour imaginer des actions en réponse aux besoins et aux attentes identifiés. Les actions sont mises en œuvre dans le cadre du programme d'action du PAT en 2023 et 2024.

### Dans cette perspective, les ambitions du PAT Anjou Loir et Sarthe concernant l'agriculture viseront à

- **Mettre en place des actions pour favoriser l'installation, la transmission et l'attractivité du territoire dans le cadre du comité technique des acteurs de l'installation agricole organisé dans le PAT**
- **Répondre aux attentes, besoins et projets exprimés par les entreprises agricoles dans le cadre de l'enquête en ligne organisée pour le PAT**
- **Répondre aux attentes et besoins en termes de produits locaux exprimés par les consommateurs, la restauration collective et les autres acteurs de l'alimentation sur le territoire lors de l'écoute terrain organisée dans le cadre du PAT.**

---

### Sources

Diagnostic agricole dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Anjou Loir et Sarthe, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, Mars 2021

Note de conjoncture agricole en Pays de la Loire, Chambre d'agriculture > Pays de la Loire, Mars 2023  
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/conjoncture-agricole-en-pays-de-la-loire-mars-2023/>

Mangeons Loc'ALS Le guide des circuits-courts de proximité en Anjou Loir et Sarthe, Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, mai 2020 <https://www.ccals.fr/guide-circuits-courts/>

### Contacts

Céline MAREC, Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe  
[Celine.marec@ccals.fr](mailto:Celine.marec@ccals.fr) Tel. 07 62 60 79 93

Emmanuelle MOUNIER, Chambre d'agriculture Pays de la Loire  
[Emmanuelle.mounier@pl.chambagri.fr](mailto:Emmanuelle.mounier@pl.chambagri.fr) Tel. 06 26 64 30 72